

## Appel à projets « EmA - Emergence et Accompagnement »

### Contexte

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la mission 4 « Valorisation scientifique et économique des résultats de la recherche » confiée par l'Institut National du Cancer aux Canceropôles.

### Objectif

L'objectif est de financer des projets ambitieux sur une période de 2 à 5 ans. Le Canceropôle PACA s'inscrit dans une démarche collaborative avec les principaux acteurs de la recherche en Provence Alpes Côte d'Azur existants ou en émergence (tels que les FHU, les IDEX, le SIRIC, la SATT, Inserm Transfert, les industriels, etc) pour répondre au double enjeu que représentent la coordination des grandes évolutions en cancérologie sur notre territoire et l'émergence de projets suffisamment robustes pour s'engager dans des étapes plus aval de développement.

**Le porteur de projet devra identifier un ou plusieurs partenaire(s)** capable(s) de co-financer le projet à hauteur au moins équivalente de l'investissement du Canceropôle PACA (de 100 à 300k€/par projet max). Ces cofinancements pourront se positionner de manière simultanée et successive.

**Un Comité de Pilotage du projet** sera mis en place, composé du porteur de projet, un membre du Canceropôle PACA, un représentant du ou des partenaires, et autres personnalités nécessaires en fonction des besoins du projet. Ce comité aura pour mission de rédiger le plan de travail (WP, jalons) du projet permettant de débloquer les financements correspondants aux différentes étapes du projet.

### Cahier des charges

- Cet appel est ouvert aux projets de recherche translationnelle et clinique reposant sur les informations biologiques de la tumeur et de son environnement, ayant pour objectif de développer à terme de nouvelles opportunités dans les domaines de l'immunothérapie ou de la médecine de précision. Il est réservé aux équipes de la région PACA.
- Le porteur du projet devra identifier un ou plusieurs partenaire(s) capable(s) de co-financer le projet, selon des modalités à définir par le Comité de Pilotage du projet. Le projet devra couvrir une période de 2 ans à 5 ans et faire apparaître les grandes étapes de développement du programme scientifique et du budget associé. Il devra également identifier les objectifs à moyen terme du projet. Des livrables très clairs devront être fixés en fin de chaque année, ce qui permettra le versement des tranches de financement suivantes en fonction des objectifs atteints. Tous ces éléments seront fixés par le Comité de Pilotage du projet.
- A l'issue de chaque année de financement, une évaluation des progrès réalisés et des résultats obtenus sera menée par le Comité de Pilotage du projet à l'issue de laquelle la décision sera prise de financer le projet pour une seconde année. Cette décision pourra s'accompagner d'une mise à jour

du programme scientifique, des livrables et jalons initialement soumis, et du budget prévisionnel dans la limite des maximums autorisés.

- Le projet pourra entrer dans une démarche de développement et de valorisation de son projet (collab public-privé, création de biotech, développements avec des groupes coopérateurs, etc)

### **Critères de sélection**

- La qualité scientifique du projet
- Le caractère innovant du projet (approche, question biologique)
- Le caractère ambitieux du projet
- La faisabilité du projet et l'adéquation du budget proposé
- L'impact des résultats attendus et du projet
- Le potentiel de valorisation du projet à l'issue du financement
- Les projets pourront être portés par une équipe ou impliquer plusieurs équipes de la région PACA

### **Dossier**

- Le projet scientifique devra être soumis selon le formulaire de soumission fourni par le Canceropôle PACA
- Un document présentant l'environnement (le CV du porteur de projet, publications en rapport avec le projet présenté, etc)
- Le plan de financement du projet faisant apparaître les autres sources de financement.
- Le formulaire devra être renseigné obligatoirement en Anglais, le résumé devra être rédigé en Français ET en Anglais.

### **Budget et règles de financement**

Le montant maximal attribué par le Canceropôle PACA sera de 150k€ par projet et par an, pour une durée de deux maximum.

Le montage financier sera défini au cas par cas avec chaque porteur dans le cadre du Comité de Pilotage du projet.

Les dépenses de personnels non permanents, de fonctionnement (max 10% du budget demandé au Canceropôle PACA) et d'équipements sont éligibles.

### **Engagements du porteur**

Le porteur du projet devra identifier un ou plusieurs partenaire(s) capable(s) de co-financer le projet, selon des modalités à définir avec le(s) partenaire(s).

### **Calendrier**

Deadline de dépôt des dossiers de candidature : au fil de l'eau

### **Procédure d'évaluation**

Les projets seront présélectionnés sur abstracts par le Comité Scientifique du Canceropôle PACA sur la base de leur adéquation avec le cahier des charges de l'AAP.

Les projets ainsi présélectionnés seront évalués par au moins trois experts (hors PACA) de renommée internationale.

En tenant compte de ces évaluations, le Comité Scientifique du Canceropôle PACA sélectionnera les projets à financer.

### **Contact**

Pour toute information, veuillez contacter l'équipe de coordination du Canceropôle PACA.

Mail : [canceropole-paca@univ-amu.fr](mailto:canceropole-paca@univ-amu.fr)

Tel : 04 91 32 47 00